

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 74 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 17 Absent(s) excusé(s) : 26 Absent(s) : 9</i>
--	---	---

Date de convocation : 6 décembre 2016

Vote(s) pour : 91
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 12 décembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2016-12-12-CC-5 :

Inscription de crédits d'investissement par anticipation du Budget Primitif 2017.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1612-1,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2016 portant adoption du Budget Primitif 2016,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 juin 2016 portant adoption de la Décision Modificative n°1-2016,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 26 septembre 2016 portant adoption de la Décision Modificative n°2-2016,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 décembre 2016 portant adoption de la Décision Modificative n° 3-2016,

CONSIDERANT la nécessité de pouvoir rembourser, en cas d'excédent de trésorerie, les crédits long terme reconstituables et les crédits dits « revolving »,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des dépenses d'investissement pour la gestion des affaires courantes avant le vote du Budget Primitif 2017,

DECIDE d'ouvrir par anticipation des crédits à hauteur de 13 940 000 € à l'article 16449,

DECIDE d'inscrire, par anticipation sur le vote du Budget Primitif 2017, des crédits à hauteur de 1 000 000 € en section d'investissement conformément au tableau ci-après :

Crédits par anticipation - BP 2017		
BUDGET PRINCIPAL		Crédits d'investissement votés par anticipation
2031	Frais d'études	40 000
2051	Concessions & droits similaires	70 000
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		110 000
2041642	Bâtiments & installations	60 000
204181	Biens mobiliers, matériels & études	60 000
20422	Bâtiments & installations (privé)	100 000
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		220 000
2135	Installations générales & aménagement	20 000
2151	Réseaux de voiries	30 000
2152	Installations de voirie	10 000
21538	Autres réseaux	90 000
2158	Autres installations, matériels & outillages	50 000
2182	Matériel de transport	30 000
2183	Matériel de bureau & informatique	50 000
2184	Mobilier	50 000
2188	Autres immobilisations	20 000
20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		350 000
2313	Constructions	150 000
2315	Installations, matériels & outillages	150 000
2316	Restaurations d'œuvre d'art	20 000
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		320 000
TOTAL		1 000 000



Pour extrait conforme
Metz, le 13 décembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations	
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 12 décembre 2016.		Contrôle de légalité	
<input checked="" type="checkbox"/> Point 5 – Inscription de crédits d'investissement par anticipation du BP 2017.	1	  <small>D01BZ - AR</small>	
<input checked="" type="checkbox"/> Point 6 – PLH de Metz Métropole : bilan annuel 2015. Annexe : PLH – Bilan 2015.	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.1 – Renforcement de l'intégration communautaire : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. - Annexe : Périmètres des zones d'activité économique communautaires (27 plans)	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.2 – Renforcement de l'intégration communautaire : actions de développement économique. - Annexe : Statuts MMD	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.3 – Renforcement de l'intégration communautaire : promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. - Annexe : Statuts de l'Office de tourisme de Metz Cathédrale.	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.4 – Renforcement de l'intégration communautaire : accueil des gens du voyage (aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil).	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.5 – Renforcement de l'intégration communautaire au 01/01/2017 : ajustement du tableau des effectifs. Annexe : Tableaux des effectifs	1		
<input checked="" type="checkbox"/> Point 7.6 – Renforcement de l'intégration communautaire : mise à disposition d'un agent auprès de l'Office de Tourisme. Annexe : Projet de convention.	1		
Nombre total des actes transmis :			
<input checked="" type="checkbox"/> 8 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.			

Fait à Metz, le 13 décembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL